



FLASH INFO

Examen professionnel pour l'accès au grade de Major pénitentiaire de la **filière encadrement**

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 12 janvier 2026 au vendredi 6 février 2026 (23h59, heure de Paris) Inscriptions en ligne sur le site Apnet ou par formulaire papier (cachet de la poste faisant foi).

Nombre de postes ouverts : **760**

L'examen professionnel pour l'accès au grade de major pénitentiaire de la filière encadrement est ouvert aux **brigadiers-chefs pénitentiaires de la filière Encadrement** qui comptent, au 31 décembre 2026, 1an d'ancienneté dans leur grade. Les promotions réalisées prennent effet au 1er janvier 2026.

- Envoi du dossier RAEP : **jusqu'au vendredi 13 février 2026 (23h59)** Dossier à envoyer par voie électronique (PDF < 20 Mo) à la direction interrégionale concernée.
- Présélection sur dossier RAEP : **du 9 au 27 mars 2026**, résultats consultables à partir du 9 avril 2026 sur l'intranet Apnet.
- Épreuve orale : **à partir du lundi 8 juin 2026**, possibilité de visioconférence pour les candidats ultramarins, en situation de handicap, ou dont l'état de santé le nécessite (demande et certificat médical à envoyer avant le 25 avril 2026 à exapro.dap@justice.gouv.fr).

Les résultats d'admission de cet examen professionnel pourront être consultés sur le site APNET de l'administration pénitentiaire à partir du **10 juillet 2026**.

**L'UFAP UNSa JUSTiCE
VOUS iNFORME**

Le 13 janvier 2026

Plus d'infos sur ufap.fr

2026